

nicieuses , tendans à faire soulever les Fideles contre l'Autorité legitime , & directement contraires aux Decrets Apostoliques ; avec défense à un chacun de les lire , distribuer &c. sous peine d'excommunication , & avec ordre d'en apporter tous les exemplaires dans la Secretairerie de l'Archevêché. Si l'on en croit à un bruit , ce Mandement a causé une petite rebellion Ecclesiastique à Paris , où 25. Curés doivent avoir protesté solennellement contre , & s'être en même-tems obstinés à ne pas vouloir le publier dans leurs Paroisses.

VIII. Par un Edit du Roi les Trésoriers Generaux de la Marine , qui étoient au nombre de trois , sont réduits à deux ; & par un autre Sa Majesté regle les émolumens & les taxations des Trésoriers des Troupes de sa Maison. On travaille aussi actuellement à un projet pour mieux regler les Tailles qu'elles ne sont dans toute l'étendue du Royaume.

Le Roi & la Reine Stanislas sont actuellement à Versailles auprès de la Reine leur fille , où L. M. sont arrivées de Chambor le 2. de ce mois , pour y rester pendant plusieurs jours. Le Prince de Conti alla le 7. les complimenter avec la Princesse son Epouse , & la Princesse Dowairiere sa mere , mais Leurs Alteſſes revinrent le 9. à Paris , d'où elles ont dessein de se rendre dans peu à l'Isle-Adam leur Maison de plaisance : on assure que les Payſans & les Payſannes des environs viendront alors en corps faire leurs premiers complimens à la nouvelle Princesse de Conti.

IX. Le Duc d'Orleans a été pendant plusieurs semaines en retraite dans l'Abbaye de Ste. Genevieve , sans avoir même eu qu'un seul Domestique pour le servir , & il n'en est sorti que deux fois , pour aller rendre visite au Duc de Chartres son fils , & à la Princesse de Beaujolois sa sœur , qui ont été dange-
reusement